Examen préalable de la conception d'une installation d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5
Fiche déclarative

Vous envisagez d'installer au de modifier un système d'assainissement non collectif, vous devez obtenir l'accord de votre SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Coordonnées du SPANC :
CŒUR DE SOLOGNE
Place Simone Veil
41600 LAMOTTE-BEUVRON

Pour cela, vous devez remplir et déposer le présent document auprès de votre SPANC accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées (voir volet 3, au verso).

Votre dossier sera étudié en deux temps :

- Contrôle préalable, sur site, du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné,
- Contrôle sur site effectué en fin de travaux (avant remblaiement) pour confirmer leur bonne exécution

Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par le SPANC est une exigence découlant de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure au égale à 1,2 kg/j de DBOS et per l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'éxécution de la mission de contrôle du SPANC.

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'assainissement non collectif sur le site internet : www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr et consulter le guide d'information sur les installations à l'attention des usagers.

VOLET 1 / Informations générales

➢ NATURE DE LA DEMANDE

Votre projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

☐ d'une demande de permis de construire **d'une construction neuve**

☐ d'une demande de permis de construire **d'une construction déjà existante** (transformation, agrandissement)

☐ de la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire

☐ d'une modification du projet d'installation suite à précédente conclusion du SPANC négative (projet non conforme)

.../...

➢ COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom du demandeur :
Adresse :.....
Code postal :Commune :
Tél. :Courriel :
Tél. portable:

VOLET 2 / Caractéristiques du projet

Adresse du projet d'installation d'ANC (si différente de l'adresse du demandeur) :.....
.....
Code postal :Commune :

Référence cadastrale (section et numéro) :.....

➢ MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION

Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc…)
Nom :
Adresse :.....
Tél :

Installateur (entreprise ou particulier) - **si connu**
Nom :
Adresse :.....
Tél :

➢ CARASTÉRISTIQUE DE L'IMMEUBLE

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?

☐ Oui ☐ Non
Si oui, date du dernier diagnostic (le fournir si en votre possession) :

VOLET 3 / Pièce complémentaire à fournir

- Étude de conception et d'implantation de la filière d'assainissement non collectif, avec les caractéristiques du sol, la perméabilité,…

Fait à le
Signature du demandeur